

CONVAINCRE, ARGUMENTER, DEBATTRE : L'ART DE LA REPARTIE Un ping-pong verbal qui demande rapidité, réflexion et imagination

Prendre la parole n'est pas un exercice facile. Nous redoutons souvent de ne pas intervenir au bon moment, de ne pas trouver les bons mots ou encore de ne pas remporter l'adhésion des autres. De plus, certains d'entre nous sont confrontés à des difficultés dans "l'affirmation de soi."

Pourtant, elle est justement l'occasion d'exprimer ses idées, ses opinions et de débattre.

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant acquérir les techniques d'argumentation pour convaincre à l'oral.

A qui s'adresse cette formation ?

- Particuliers, salariés d'entreprise, micro-entrepreneurs, indépendants, commerçants, étudiants, enseignants, demandeurs d'emplois, retraités.

Pré-requis

- Avoir suivi le stage *Oser sa voix, oser sa vie* (avec Anne), l'atelier *Prise de parole en public* (avec Caroline)
- Etre à l'aise à l'oral, avoir fait du théâtre, avoir une âme de conférencier.

Un rendez-vous téléphonique d'une 1/2 heure, permettra de bien cerner le besoin de la personne.

Objectifs

- Prendre conscience de l'importance de la communication non-verbale - les 3 niveaux de langage,
- Travailler son impact à l'oral, voix, rythme, intonation,
- Connaitre sa cible (cerveau droit, cerveau gauche),
- Développer son assertivité - s'affirmer en respectant les autres,
- Développer sa culture du débat, construire une argumentation,
- Manier l'argumentation comme un art et comme un jeu

Moyens

- Tests
- Techniques du chanteur et du comédien
- Feed-back du groupe et des coachs/consultantes
- 80 % de pratique, 20 % de théorie
- Enchaînement d'exercices et explorations

Durée

1 journée : 7 heures de formation

Groupe de 8 à 15 personnes

Notre ADN, les +

- Pédagogique par la modélisation, les coachs/consultantes sont impliquées et engagées avec vous, démonstration en live,
- Interactivité
- Approches holistiques qui prennent en compte la globalité de la personne

Dates et lieu

- Date : samedi 10 juin 2023
- Lieu : 30 bis avenue Auguste Renoir – 78400 CHATOU

Tarifs

- Particuliers : 150 euros
- Micro-entrepreneur et indépendant : 280 euros (financement OPCO, FIFPL...)
- Financement entreprise : 400 euros

Possibilité de formations en intra-entreprise, devis sur demande

Centre de formation professionnelle enregistré QUALIOPi et DIRECCTE, possibilité de prise en charge par votre entreprise.

Demandez cette prise en charge à votre employeur, ou offrez cette formation à vos salariés pour leur permettre de gagner en efficacité.

Les consultantes/coachs

Caroline de Laquintane

Comédienne et metteur en scène - Compagnie Cent Visages – Chatou-Croissy

Consultante et coach en comportement et postures de Communication et professeur de théâtre.



Anne Leblanc

Coach et thérapeute de la voix et de la prise de Parole, de la gestion du trac et du stress.

Chanteuse, son approche est globale et holistique : corps, souffle, voix, émotions.



Accréditation

Trouver Sa Voix sous traite avec STB Conseil - Sabine Vansaingèle - Cabinet de développement des ressources humaines - Transition professionnelle - Recrutement

Certifié Qualiopi

Pour plus d'information sur la prise en charge Qualiopi, se renseigner.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Stage – Convaincre, Argumenter, Débattre – Le 10 juin 2023

M Mme Mlle

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal Ville.....

E-mail

Téléphone portable

Frais pédagogique :

- Particuliers : 150 euros

Se renseigner pour ces modalités :

- Micro-entrepreneur et indépendant : 280 euros (financement FIFL)
- Financement salarié d'entreprise : 400 euros (financement OPCO)

Pour le repas

Possibilité d'apporter son pique-nique et de la faire chauffer et/ou de déjeuner au restaurant dans le quartier.

L'inscription est prise en compte à réception du présent bulletin accompagné du règlement.

Pour le règlement :

- soit en faisant un virement à la Compagnie Cents Visages (Caroline de Laquintane) via Hello Asso : <https://www.helloasso.com/associations/cie-cent-visages/evenements/convaincre-argumenter-debattre-l-art-de-la-repartie>

- soit par virement bancaire (sur la Poste) à Anne Leblanc, soit par chèque bancaire à l'ordre de Anne Leblanc – à envoyer au 40 rue André Bonnenfant – 78110 St Germain en Laye.

En cas de désistement avant le 5 mai, Il y aura un remboursement à hauteur de 70 %, avant le 12 mai, ils seront remboursés à hauteur de 50 %. En cas de désistement 5 jours avant ou le jour même, les frais pédagogiques seront dû dans leur intégralité, à savoir 150 € (sauf cas de force majeure avec attestation du médecin). Les formateurs vous informent par ailleurs, qu'ils pourront annuler la formation par manque de stagiaires ou en raison des mesures gouvernementales liées au Covid, jusqu'à 4 jours avant le début du stage, avec remboursement intégral des sommes versées.

